



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

La Rectrice de l'Académie de Lille

- Vu l'article R 822-12 du code de l'éducation,
- Vu le décret n° 2018-896 du 17 octobre 2018 modifiant l'article R 822-2 du code de l'éducation,
- Vu l'arrêté ministériel du 15 octobre 2018 fixant les dates des élections des représentants des étudiants aux conseils d'administration des CROUS,
- Vu l'arrêté ministériel du 18 octobre 2018 relatif à l'élection des représentants des étudiants aux conseils d'administration du Centre national et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires,
- Vu la circulaire n° 2018-125 du 18 octobre 2018 relative au renouvellement des représentants étudiants au sein des conseils d'administration des CROUS,
- Vu l'arrêté de la Rectrice de l'académie de Lille du 19 octobre 2018 fixant la date des élections des représentants des étudiants au Conseil d'Administration du CROUS de Lille au mardi 27 novembre 2018,
- Vu l'arrêté de la Rectrice de l'académie de Lille du 16 novembre 2018 enregistrant les listes de candidats pour les élections des représentants des étudiants au Conseil d'Administration du CROUS de Lille du mardi 27 novembre 2018,
- Vu les procès-verbaux de dépouillement suite au scrutin du 27 novembre 2018,

ARRETE

Article 1^{er} : Les résultats des élections des représentants des étudiants au conseil d'administration du CROUS de Lille sont les suivants :

- ACTIVE TON CROUS.....**471 voix** **0 siège**
- BOUGE TON CROUS**3801 voix** **2 sièges**
- InterAsso: Ton réseau étudiant.....**2712 voix** **2 sièges**
- Solidaires et CGT : un CROUS de service public pour combattre la précarité !**1294 voix** **1 siège**
- UNEF le syndicat étudiant & associations étudiantes : tu votes pour des élu.e.s efficaces, tu décides d'améliorer ton CROUS et le système de bourses, ensemble on se mobilise pour une allocation d'autonomie !**2179 voix** **1 siège**
- UNI la droite étudiante**1341 voix** **1 siège**

Article 2 : Sont proclamés élus au Conseil d'Administration du CROUS de Lille les étudiants dont les noms suivent :

TITULAIRES :

- **James GHYS** (BOUGE TON CROUS),
- **Eloïse DELOBELLE** (BOUGE TON CROUS),
- **Romain GAUDY** (InterAsso : Ton réseau étudiant),
- **Sullyman BOUDERBA** (UNEF le syndicat étudiant & associations étudiantes : tu votes pour des élu.e.s efficaces, tu décides d'améliorer ton CROUS et le système de bourses, ensemble on se mobilise pour une allocation d'autonomie !),
- **Marion VANDEN DAELE** (InterAsso : Ton réseau étudiant),
- **Cyrille MACRON** (UNI la droite étudiante),
- **Quentin VANLAETHEM** (Solidaires et CGT : un CROUS de service public pour combattre la précarité !).

SUPPLEANTS :

- **Muhammad Wasiim GULABKHAN** (BOUGE TON CROUS),
- **Juliette BOUILLOT** (BOUGE TON CROUS),
- **Olivier RIOUSSET** (InterAsso : Ton réseau étudiant),
- **Eden PREECE** (UNEF le syndicat étudiant & associations étudiantes : tu votes pour des élu.e.s efficaces, tu décides d'améliorer ton CROUS et le système de bourses, ensemble on se mobilise pour une allocation d'autonomie !),
- **Marie BRIDIER** (InterAsso: Ton réseau étudiant),
- **Camille VANDERLYNDEN** (UNI la droite étudiante),
- **Lina CHARIF** (Solidaires et CGT : un CROUS de service public pour combattre la précarité !),

Article 3 : Le Directeur Général du CROUS est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Lille, le 28 novembre 2018

La Rectrice de l'Académie
Chancelière des Universités



Valérie CABUIL